

# LA TOURETTE

BULLETIN MUNICIPAL 2022







# SOMMAIRE

## BULLETIN MUNICIPAL 2022 - La Tourette

2	Sommaire
3	Mot du Maire
4	CCAS de La Tourette
5	CCAS de la Tourette (2)
6	Travaux voirie
7	Travaux voirie (2)
8	Triage et réduction de mes déchets
9	Tri déchets nouvelle réglementation
10	SIVOM du plan d'eau
11	Fleurissement
12	Touretruc
13	Touretruc (2)
14	USSF
15	USSF (2)
16	Comité des Fêtes
17	Comité des Fêtes (2)
18	Club amitié Loisirs
19	Restos du cœur
20	Déclaration préalable travaux-Rappel réglementation
21	Permis de construire-Rappel réglementation
22	État civil
23	Commémoration du 11 novembre
24	Salle ERA
25	ILLIWAP & SITE WEB
26	Amélioration habitat informations
27	Amélioration habitat informations (2)
28	Un peu d'histoire
29	Un peu d'histoire (2)
30	Commission bois et forêts
31	Environnement
32	Carte vigifaune
33	Planification énergétique
34	Planification énergétique (2)
35	Sensibilisation démarche éco-responsable
36	Vœux de bonne année

### HORAIRES D'OUVERTURE SECRETARIAT DE MAIRIE :

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Mercredi : 9h00 / 12h00  
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Vendredi : 9h00 / 12h00

Téléphone : 04.77.50.08.43  
Secretariat.mairie@latourette42.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE DECHETTERIE D'ESTIVAREILLES :

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Mercredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h00  
Samedi : 9h00 / 18h00

Téléphone : 04.77.50.74.83

# Mot du maire



Mmes, Mrs, chers Tourtous

C'est pour moi un grand plaisir de communiquer avec vous par l'intermédiaire de ce bulletin et de vous transmettre l'actualité de la commune.

L'année 2022 a été marquée une fois de plus par la covid-19, dans ce contexte compliqué est venu se rajouter un été sec et caniculaire qui a impacté notre quotidien.

Malgré tout, la vie sociale a été retrouvée, les manifestations ont connu un énorme succès dont la fête d'été du mois de juin qui en est un parfait exemple.

Je tiens d'ailleurs à féliciter très chaleureusement tous les bénévoles de toutes associations confondus pour leurs motivations et leurs dévouements.

Les projets de la commune avancent. Les travaux de la maison des associations devraient débuter courant 2023 après avoir consulté des entreprises locales ainsi que les financeurs potentiels en vue de subventions dont nous pourrions bénéficier. L'aménagement de la voirie de Bel-Air à Taillefer sera également inscrit au programme de cette année.

Comme vous le savez, les augmentations sur l'électricité et le fioul nous contraignent à envisager de prendre des mesures afin de limiter le plus possible l'impact financier qui pourrait être important sur notre budget car comme vous l'imaginez notre collectivité n'échappe malheureusement pas à cet effet inflationniste. Pour cela, le conseil municipal réfléchit et travaille sur « comment faire des économies ». Bien que nous n'ayons pas attendu la crise pour les mettre en œuvre.

Je reste incontestablement optimiste car même avec quelques restrictions, LA TOURETTE est et restera une commune attirante où il fait bon vivre.

A la porte d'une nouvelle année, je tiens à adresser mes vœux les plus sincères aux associations, qui sont très importantes pour le lien social et le bien vivre-ensemble, aux personnels communaux pour leur professionnalisme, aux agents du Sivom TC pour leurs compétences, le travail et le service qu'ils rendent à la population.

Mes vœux vont également à tous les chefs d'entreprises, aux artisans, aux commerçants qui ont su faire face à la crise sanitaire afin de garder une économie vigoureuse. Je vous adresse tout mon respect et ma reconnaissance devant votre persévérance. Je vous remercie également de nous avoir permis d'insérer vos logos publicitaires dans ce bulletin. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à nos deux nouvelles entreprises : Mr David ROBERT paysagiste qui est installé route de la Madone et Mme Valérie CELETTE spécialiste formations en ressources humaines qui est située en centre bourg.

Je n'oublierai pas bien sûr les nouveaux habitants qui par le choix de s'installer sur notre commune, contribuent ainsi au développement de notre territoire en apportant du dynamisme, de la jeunesse ce qui nous rends plus puissant et donc plus considéré.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour saluer les adjoints et conseillers municipaux pour leur prise de responsabilité et leur collaboration au quotidien, ainsi qu'aux personnes qui contribuent à la rédaction du bulletin.

En conclusion, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2023, que tous vos projets personnels et professionnels se réalisent, qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, tout le bonheur possible et surtout une excellente santé.

« Prenez bien soins de vous »

*Serge Granjon*



## CCAS de la Tourette



Après deux années avec une activité en pointillée due à la crise COVID, le CCAS a enfin pu, et pour la satisfaction de tous, retrouver un fonctionnement normal.

Cela a commencé dès le mois de mars avec le mouvement de soutien à l'Ukraine suite à l'invasion de leur pays par la Russie. De nombreux dons que ce soit sous forme alimentaire, de médicaments ou encore de matériels divers ont pu être récoltés. Les membres du CCAS en ont ensuite assuré le tri, puis les ont encartonnés afin de pouvoir les envoyer à ce peuple frappé par le malheur à qui nous souhaitons tout le courage possible dans cette terrible épreuve. Merci à tous les habitants de La Tourette qui ont fait preuve d'un très grand élan de générosité.

A l'initiative de Touretruc, une soirée théâtre, dont les bénéfices sont allés en totalité à l'aide à l'Ukraine a également pu être mise en place dans un temps record. La municipalité, ainsi que la plupart des associations de notre commune et le CCAS se sont immédiatement mobilisées et investies très spontanément, dans une très bonne ambiance, dans l'organisation de cet événement. Un grand moment de convivialité et de détente, mais aussi de culture. La solidarité n'est pas un vain mot dans notre commune. Je tenais également à tous vous en remercier vivement.

Pour la plus grande satisfaction de nos aînés, cette année 2022 a vu également le retour du « repas des anciens ». C'est ainsi qu'une soixantaine de convives se sont retrouvées le 15/10/2022 à la salle ERA de La Tourette, afin de déguster l'excellent menu préparé par nos aubergistes locaux Séverine Bayet et Antonio Amorin. Une belle journée de partage, après 2 années blanches, où nous avons également eu la joie d'accueillir notre doyenne et notre doyen de la commune : Marie MICHON (née le 22/12/1923) et Pierrot BERGER (né le 28/07/1935).



Repas des aîné(e)s





**Nos doyens**



**Nos aubergistes**

AUBERGE DE LA TOURETTE  
2 PLACE DU HAUT FOREZ  
42380 LA TOURETTE  
09 86 49 01 48

Fin novembre, a également permis le retour de la journée « saucisses d'herbe » organisée par la société de Chasse de La Tourette et dont les bénéfices sont reversés au profit du CCAS. Une nombreuse participation des habitants de la commune et des environs a permis la réussite de cette journée. Un grand merci à Marc Barel et à ses chasseurs pour leur générosité et leur travail.

L'année s'est terminée avec le portage des colis de Noël à nos plus anciens. C'est ainsi qu'une vingtaine de membres du conseil municipal et du CCAS se sont retrouvés le 17 décembre matin pour la préparation, puis l'après-midi afin d'effectuer la distribution d'un peu plus de 30 colis et d'apporter ainsi un moment de réconfort et de convivialité à nos aînés.

De la part de l'ensemble des membres du CCAS, nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle et heureuse année 2023.

Puisse-t-elle nous permettre, comme nous en avons tant envie, de pouvoir continuer à nous retrouver pour partager tous ces bons moments ensemble, en laissant définitivement le COVID derrière nous...



"Croyez en vos rêves,  
Ils se réaliseront peut-être...  
Croyez en vous  
Ils se réaliseront sûrement..."

Martin Luther King

## Chemin des Tourterelles

### AVANT



### APRÈS



**MICHALON PRODUITS PÉTROLIERS**  
La qualité et le service au meilleur prix

Livraison de Fuel, GNR, Gazole,  
Station-services, Gaz, Boutiques,  
Lavages, Rouleurs & Haute-pression,  
Aspirateur, Gonflage.

2 Boulevard du Haut-Forez  
42380 Saint Bonnet le Château

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 88

Email : [satnichalon@gmail.com](mailto:satnichalon@gmail.com)  
<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>



**ASF**  
BROUSSARD Clement

Entretien espaces verts/Paysage

Élagage, Taille, Tonte...



42380 LA TOURETTE  
06 89 41 60 16



**AVANT**



**Chemin du  
Marais**



**APRÈS**



**Route du Bois Montcel**



**AVANT**

**APRÈS**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales  
Tri déchets nouvelle réglementation

### EMBALLAGES EN MÉTAL



### EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES



### JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES



### EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE



**INTERDIT**

VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchèterie)





# Triage déchets nouvelle réglementation

Le nouveau règlement de collecte des déchets a été adopté lors du conseil communautaire de Loire Forez Agglo du 28 juin dernier.

Il est disponible au grand public sur la page dédiée à la compétence déchets sur le site internet de Loire Forez ou via ce lien :

[https://www.loireforez.fr/wp-content/uploads/2022/07/200220628\\_CC\\_DEL15\\_-DECH\\_reglement\\_collecte\\_dechets.pdf](https://www.loireforez.fr/wp-content/uploads/2022/07/200220628_CC_DEL15_-DECH_reglement_collecte_dechets.pdf)

**Tout déchet présenté en-dehors de contenant normalisé ne sera pas collecté. Le dépôt de déchets contraire au règlement ainsi que tout dépôt sauvage est strictement sanctionné.**

- Un bac présenté à la collecte doit être visible, présenté poignées vers la chaussée, doit disposer d'un couvercle fermé, en bon état, manipulable, et tout bac présenté presque vide pourra ne pas être collecté.
- Le bac ordures ménagères résiduelles (couvercle généralement gris) comprend les déchets qui ne peuvent être valorisés par l'ensemble des tris (collecte sélective « bac jaune », bornes à verre, bornes textiles, déchèterie, réemploi, compostage, etc). S'il y a trop de déchets valorisables, la collecte pourra ne pas être effectuée.
- Le bac collecte sélective (couvercle systématiquement jaune) doit contenir des matières qui font partie des consignes de tri, en cas d'erreurs répétées et manifestes, il ne sera pas collecté.
- Une fois la collecte réalisée, les bacs doivent être rentrés et libérer la voie publique
- La lutte contre les stationnements de véhicules gênant la collecte est renforcée.
- En cas de travaux, rendant l'accès aux voies ou bâtiments impossible ou dangereux au véhicule ou au personnel de collecte : la consigne par défaut est de présenter les contenants en bout de rue où ils seront accessibles au véhicule

Nous vous remercions pour la bonne application de ces règles.



 **EIFFAGE**  
ROUTE  
17 Boulevard Charles Vein - BP 36 - 42162 Andréaux Bouffon Cedex 2  
Tél : 04 77 55 55 60  
TRAVAUX DE VORGE - V. R. D.  
SOUS INDUSTRIELS ET SOUS SPORTIFS

SERRURERIE METALLERIE  
  
MAINTENANCE CHARPENTE  
S. Z. A Le Moulin du Mas - 42380 LA TOURETTE  
Email : contact@smp-metallerie.fr  
Tél : 04 77 50 13 51  
Port : 06 13 08 04 94





## UN PLAN D'EAU POUR LE PLAISIR DE TOUS !

### Pour le plaisir des usagers...

Des élus de St Bonnet et la Tourette regroupés en SIVOM se sont rencontrés régulièrement pour gérer le plan d'eau et décider des améliorations à effectuer.

Concernant les aménagements, cette année il a été procédé au renouvellement de tables, à la réfection de la digue et du jeu de boules. La douche a été changée et remise en service. Pendant la période estivale, les toilettes ont été entretenues par une employée. La tonte a été effectuée régulièrement. Enfin des bancs en ciment ont été posés tout au long du jeu de boules pour le bonheur des joueurs et de leurs familles.

Concernant l'animation du site, outre le gérant de la Paillotte qui comme à l'habitude a permis à chacun de se désaltérer, de se nourrir et parfois de se divertir en musique, un pizzaiolo a complété l'offre de restauration. D'autre part le 3 septembre, une journée festive a permis l'animation du site. Marches, repas, exposition d'artisanat et feu d'artifice (financé par la mairie de la Tourette) étaient au programme.

Nombreux ont été les promeneurs, pêcheurs, touristes, famille, enfants, pétanqueurs à s'être retrouvés tout au long de l'année dans ce joli coin de verdure. Même les scolaires cet automne ont utilisés le site pour une journée sportive.



### Pour le plaisir de la nature...

Vivier d'une bio-diversité importante le site a toutefois cette année souffert d'une sécheresse très exceptionnelle. A un moment donné le plan d'eau n'a plus été alimenté par le Villeneuve.

Malgré tout, la nature a repris ses droits, une colonie de canards est toujours présente, les poissons sont encore nombreux. Les arbres installés sur le site se développent et apportent de plus en plus d'ombrage.

Le site est aussi accueillant pour nos amis les chiens ; toutefois il est indispensable pour le confort de chacun qu'ils soient tenus en laisse.



**ROBERT**  
**Paysagiste**  
06 84 36 05 59  
031 route du Rhodé  
Eclimex  
42240 St Marcel en Croissant

**Pâtissier**  
**Chocolatier**  
**Glacier**  
**Au Poché Mignon**  
Thierry Lignon  
16, Place de la République  
42300 St-Bonnet-le-Château  
TEL : 04 77 50 10 84  
Fax : 04 77 50 11 48  
thierry.lignon@free.fr



## *UNE NATURE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE*

**Le fleurissement outre l'esthétique, permet, de créer des îlots de fraîcheur, la protection des insectes pollinisateurs, et favorise le bien être.**

En début d'année 2022, après deux ans d'absence, les membres du comité de fleurissement ont eu le plaisir d'organiser la cérémonie de remise des prix du concours de fleurissement de l'été 2021. Une quarantaine de personnes étaient récompensées. Nous remercions ces dernières ainsi que tous les habitants qui contribuent à l'embellissement de notre commune.

Pour participer au concours, cet été 2022, il fallait s'inscrire au préalable. Il en sera de même pour les années suivantes, n'hésitez pas à participer, quelque que soit l'importance de vos plantations.



Comme vous le saviez cet été a été très sec, et se pose donc la question de l'arrosage. Dans un premier temps les fleurs de notre commune, comme cela était autorisé, ont été arrosées grâce à l'eau d'un puit. Puis les arrosages ont été stoppés. Nous prenons tous conscience de ce bien précieux, c'est pourquoi nous allons privilégier les fleurs pérennes qui nécessitent moins d'eau.





C'est avec un immense plaisir que Touretruc a pu faire sa grande rentrée après deux années off à cause du COVID. A bien des égards, ce fut une période compliquée. Mais ne pas pouvoir se retrouver pour exercer nos activités récréatives ajoutait une dose de frustration et de mal-être supplémentaire. Maintenant cette mauvaise période est derrière nous, espérons le tout du moins.

Nous avons donc commencé l'année avec notre traditionnelle Assemblée Générale, qui c'est déroulée dans la salle ERA, ceci afin de respecter les réglementations sanitaires de distanciation. Aucun changement notable n'a été réalisé concernant le bureau en place.



**Le bureau**

L'activité informatique qui avait déjà recommencée en pointillé en 2021 a pu reprendre pleinement son rythme de croisière. Toujours dirigée de main de maître par Frédéric Devay, cet atelier rencontre un franc succès. De nouveaux ordinateurs sont arrivés pour remplacer le parc des anciens devenus obsolètes depuis 2012. Du coup nos apprentis informaticiens qui se retrouvent en deux groupes tous les mercredi surfent sur le web avec du bon matériel.

L'atelier théâtre a repris le chemin des répétitions en février. Malgré une certaine appréhension, après deux ans d'absence et le départ de nos fidèles ados, nous avons réussi à monter deux troupes : une troupe enfant avec 7 actrices dont 5 nouvelles recrues et une troupe adulte composée de 8 personnes dont 2 nouveaux acteurs, et une nouvelle souffleuse.

Le choix des pièces fut un peu long, il est tellement difficile de trouver la perle rare, celle qui va nous et vous faire RIRE. Fin mars début avril les pièces étant sélectionnées, nous avons commencé les répétitions tous les mercredis de 18h30 à 19h30 pour les enfants et à partir de 19h30 pour les adultes.

Sébastien Gazeau, n'a pas pu faire l'initiation à l'œnologie. Une commande groupée a cependant été possible pour les adhérents de l'association.

Le vendredi 18 mars Touretruc, en partenariat avec la municipalité, le CCAS et les associations de la commune, a organisé une soirée théâtre en faveur du peuple ukrainien. C'est ainsi que la troupe de Chamboeuf "Art-Scène-Théâtre" est venue présenter 2 pièces : "Tous à l'ouest" et "Si Roxane l'avait perçu". Ce fut un réel succès qui a enchanté tous les spectateurs de par la qualité de la prestation et de par le but de la manifestation. Ainsi grâce à l'engouement de tous, mais aussi à la participation financière de la commune et du département, la somme de 2.500.00 € a été versée à la Fédération Nationale de Protection Civile avec un don spécial UKRAINE.

Un grand merci pour leur générosité à tous ceux qui se sont mobilisés et qui ont ainsi permis à cette manifestation d'exister.



**Le groupe informatique**



**Autour du chiffon**



Dans le courant de l'été la municipalité nous a informés, consécutivement au projet de construction d'une future maison des associations, que notre local était vendu. Nous avons donc du déménager dans une nouvelle salle mise à disposition par la mairie. C'est pourquoi le mois d'août a été placé sous le signe des cartons, et grâce à la mobilisation de nombreux de nos bénévoles en une demi-journée tout a été transféré. Je souhaite encore une fois vivement les remercier.

En septembre, c'est l'atelier chiffon qui a fait sa rentrée et qui est reparti sur les chapeaux de roues avec plein de nouvelles idées de créations, de modèles, de coutures, etc.. Pour le moment, nos couturières préfèrent travailler et confectionner pour elles, pour se faire plaisir sans lancer d'expo-vente. Elles se retrouvent donc au nouveau local, 1 vendredi sur 2 l'après-midi.

Un nouvel atelier a aussi vu le jour en septembre. Grâce à Bernadette Pelletier Rieu, sophrologue de profession, nous avons pu lancer des sessions de sophrologie. Tous les mardis soirs à 19h30, nous nous retrouvons une quinzaine de personnes pour une séance de détente et de lâcher prise. Un moment hautement apprécié par tous. Il reste quelques places et si vous êtes intéressé, contactez Valérie Oriol (06 71 41 63 98 ) ou Bernadette



**Le groupe sophro**

L'atelier aquarelle est actuellement en sommeil. Mais ce n'est que passager. Tous nos artistes sont dans les starting-blocks pour redémarrer dès que cela sera possible.

La fin de l'année annonce aussi les représentations de théâtre. Et ce fut un véritable succès. Malgré 2 années sans spectacle, le public est revenu en masse pour notre plus grand plaisir. Mme Sylvie Bonnet, députée suppléante, et conseillère départementale, nous a honoré de sa présence à la représentation de vendredi soir.

C'est ainsi que les plus jeunes ont présenté « Hashtag # A fleurs de montagne » une pièce de 30 min de Pascale Valentini Daniel. Félicitations aux filles qui ont assuré le spectacle comme il se doit même si samedi une panne de rideau aurait pu nuire à leur représentation. Elles sont restées concentrées et tout s'est bien terminé.

Les adultes ont joué pour leur part « Les Caprices de Cupidon » de Viviane Tardivel. Une pièce très drôle que le public a beaucoup aimée.

De bons moments de fous rires, en petite leçon de morale, sans oublier les petites anecdotes parfois cocasses ont permis de maintenir le rythme et personne n'a vu le temps passer.

L'année s'achève sous de bons auspices, et laisse le temps à chacun de se remettre en train pour une nouvelle année de fonctionnement avec un rythme de croisière normal.

Pas de doute que 2023 sera une année pleine de nouvelles aventures. Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'un de nos groupes, n'hésitez pas à me contacter. Rendez-vous vendredi le 20 janvier à 20h00 pour notre Assemblée Générale.

Bonne et Merveilleuse Année 2023 à tous.

La présidente, Valérie Oriol.



**Théâtre adulte**

13



**Théâtre enfant/ado**





C'est reparti pour une saison !

En effet, mon bureau, les coachs et moi-même sommes enthousiastes à l'idée de démarrer celle-ci.

Nous la souhaitons riche en émotions !

Quel magnifique sport, qu'est le foot, celui qui nous rassemble si nombreux autour de ce bout de cuir. Cette passion commune qui nous fait vibrer chaque week-end. Ces valeurs dont s'enrichissent nos jeunes pousses.

Quelle joie, quelle fierté pour moi, d'être le président de ce club.

À l'image du terrain, c'est tout un groupe qui le fait vivre, un groupe fait de dirigeants, d'éducateurs, de joueurs de tout âge, de parents passionnés, mais également de partenaires.

Le groupe est tout au foot, l'individualité n'a pas sa place... On ne réussit qu'ensemble.

Et bien c'est ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année, du partage, du vivre ensemble et au bout, la réussite.

**Omega Informatique**  
Maintenance sur site et atelier  
PC & Mac  
**06.13.98.87.73**  
20 avenue du Général Gouraud  
42330 St Bonnet le Château  
(attacher au 1er étage du magasin **Pro & Loisirs**)

**INFAGO** **STIHL**  
**staub** **KITTT**  
Vente & installation  
Robot de tonte  
**Pro Loisirs**  
Motoculture - Quad - SSV/Buggy  
**04 77 50 10 01**





**Féminines rose**



**La fine équipe pour le tournoi**



**La victoire fêtée !**



**U7 2022/2023**



**Les joies du foot (U11)**



**Tournoi 2022**



# Comité des fêtes

Cette année signe le retour à la « normale » après une longue période d'interruption due au COVID.

## CHOUCROUTE - 5 mars 2022

La soirée choucroute était notre première manifestation après la reprise. Tout s'est formidablement passé, environ 150 personnes se sont réunies pour déguster la choucroute. Toutes les personnes présentes ont ensuite enflammé le « dance floor » sur les musiques concoctées par Sébastien

## MARCHE DU MUGUET - 7 mai 2022

Cette année, notre marche a eu lieu le 7 mai et non le 1<sup>er</sup> mai comme les autres années, car Luriecq avait sa marche en faveur de la trisomie, et nous ne voulions pas contrarier leur initiative. Nous avons eu une belle journée avec 64 marcheurs pour une randonnée autour de la Tourette. Après l'effort, le réconfort, la matinée s'est terminée à L'Auberge de la Tourette où environ une cinquantaine de personnes se sont restaurées.

## VIDE GRENIER - 21 mai 2022

Pour le Vide grenier dans le bourg de la Tourette, environ 50 exposants pour cette manifestation et nous avons servi 60 tripes ou saucisses tout au long de la matinée.

## FETE D'ETE - 17 18 et 19 juin 2022

Cette manifestation est l'occasion pour les associations d'unir leurs forces, en effet Le comité des fêtes n'est pas seul ! La municipalité, le club Amitié Loisirs, Saintourniz, les classards et « les filles » se joignent à nous pour organiser ce week end. Il a fait très beau et même très chaud ! ce qui a contraint la municipalité à annuler le traditionnel feu d'artifice. Nous avons tout de même maintenu la retraite aux flambeaux qui a rassemblé de nombreux enfants, avec un spectacle du « Collectif du Vendredi » Le bal des jeunes s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Nous avons le dimanche participé à un très beau défilé qui était cette année bien fourni : la fanfare de St Pal, l'école Renata Pailhoux, le groupe Alegria do Imigrante, et plusieurs chars des différentes associations. La soupe aux choux a rassemblé environ 400 personnes.





## CONCOURS DE PETANQUE - 17 septembre 2022

42 doublettes pour cette édition du concours de pétanque avec il faut le souligner la fin de la grosse chaleur ! Les joueurs ont bien apprécié le vin chaud que nos bénévoles avaient concocté !



## ASSEMBLEE GENERALE - 14 octobre 2022

Cette année, nous comptons 5 arrivées pour 1 départ.

Nous rejoignent : BAREL Bernard, BAREL Marc, CHOMETTE Jean, FAURE Ghislaine et PETIOT Chantal. Alain MARQUET démissionne et nous tenons à le remercier pour toutes ces années passées au comité.

## LOTO - 5 novembre 2022

il y a eu une très grosse affluence

(environ 230 personnes)

Les gagnants sont :



Pour les enfants : Jade Cognet : 1 BA 50€ Décathlon - Anthony Aulagnon : 1 BA 50€ Décathlon - Paul Bouchet Gaucher : une enceinte JBL

Pour les adultes : Romain Inguanta : 1 cookeo - Emmy Perrillous : 1 téléviseur - Emilie Peillon : Chèque voyage 500€

## ARBRE DE NOEL - 10 décembre 2022

Notre arbre de Noël aura lieu cette année le 10 décembre, avec un spectacle de cirque pour les enfants de la commune. Avec l'aide précieuse du Père Noël et de la municipalité

## CALENDRIER 2023

DATES	MANIFESTATIONS
4 mars 2023	Sainée Chaucroute
1 <sup>er</sup> mai 2023	Marche du Muguet
13 mai 2023	Vide grenier
17 et 18 juin 2023	Fête d'été
16 septembre 2023	Concours de pétanque
13 octobre 2023	Assemblée Générale
4 novembre 2023	LOTO
9 décembre 2023	Arbre de Noël

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur et d'excellente santé à vous ainsi qu'à vos proches.

Un grand merci à toutes les personnes qui participent de près ou de loin, à l'animation de notre village, qu'elles soient membres du comité des fêtes ou pas.

Merci également à la Municipalité qui répond toujours présente en cas de besoin.  
Encore bonne année à tous.

La présidente  
Liliane GRANJON





# Amitié & loisirs

Enfin une année complète !

Toutes les semaines, un groupe constitué entre 16 et 20 personnes, se rejoint de 14h30 à 18h30.

Si des personnes sont intéressées pour venir nous rejoindre, n'hésitez pas, vous serez les bienvenues.

Nous avons repris nos habitudes, à savoir : la galette des rois, les bugnes, repas à l'auberge en mars, inter club à Saint Nizier, la Fête d'été, voyage avec Saint Nizier à Brioude en juillet, inter club à la Tourette, repas au cabanon Usson en octobre, loto et repas de Noël en décembre et les anniversaires.

Nous pensons à tous nos malades et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Meilleurs vœux pour l'année 2023 & bonne santé à tous.



**Le nouveau bureau**



**Anniversaires de Marthe,  
Odette, Andrée & Alain**



**Déjeuner au Cabanon**



# Restos du cœur

La 38<sup>ème</sup> campagne des Restos du Cœur, pour la période hivernale est en cours, la distribution auprès des personnes « accueillies » se déroulant tous les jeudis de 14h00 à 16h00 dans le local STOF à La Tourette, zone du Moulin du Mas.

Chaque semaine, ce sont 800 personnes qui bénéficient de repas. Les dossiers sont acceptés suivant un barème qui permet de déterminer le « restant à vivre ».

Deux collectes annuelles ont lieu, l'une est nationale et l'autre est départementale.

Nous organisons également une marche au niveau départemental le 2 juillet 2023, appelée «La randonnée de Janine » en sa mémoire, au profit des Restos du Cœur de la Loire.

Toutes les personnes désirant participer à cette action peuvent se présenter les jeudis entre 14h00 et 16h00 au local de La Tourette.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur René CHABANY, responsable de secteur au 06 30 04 65 74.





## rappel réglementation

Vérfié le 08 avril 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple). Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

**Agrandissement : surélévation, véranda, pièce supplémentaire,...**

**Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : portes, fenêtres, toiture...**

**Transformation d'un garage en pièce d'habitation**

**Ravalement de façade**

**Construction nouvelle (abri de jardin, garage...)**

**Serres**

**Piscine**

**Installation d'une caravane dans votre jardin**

**Clôture et mur**

**Changement de destination d'une construction**

**Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment**

**Infos sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>**





## rappel réglementation

Vérifié le 25 janvier 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup>. Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination. Il existe 5 types de destinations : exploitation agricole et forestière, habitation, commerce et activités de service, équipements d'intérêt collectif et services publics, autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire. Il y a changement de destination lorsque l'on passe d'une catégorie à une autre. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de travaux.

Construction d'une maison individuelle

Agrandissement d'une maison individuelle existante

Piscine et abri de piscine

Abri de jardin, garage, cabane...

Changement de destination

Reconstruction à l'identique



**Jean-Yves Porte**  
Travaux publics Transports

ZA Le Moulin du Mas - 42380 LA TOURETTE  
TEL : 04-77-50-07-51 - Mail : [contact@jyporte.fr](mailto:contact@jyporte.fr)



**atelier  
Karr**

06 85 81 46 94  
Tél 04 77 50 31 23

20 bd des Acacias  
42380 ST-BONNET LE CHATEAU  
[contact@atelierkarr.fr](mailto:contact@atelierkarr.fr)

Architecte DPLG • Programmiste



**CITROËN** | **DANIEL**

**GARAGE JOUBERT**  
5 rue de Bel Air, 42380 La Tourette  
Tél. : 04 77 33 32 81  
Port. : 06 80 52 92 17  
[carrosserie.joubert@orange.fr](mailto:carrosserie.joubert@orange.fr)

MÉCANIQUE - CARROSSERIE  
VENTE • DÉPANNAGE  
LOCATION

LOCATION DE VOITURES



**STUDIO  
Siff**

**SALON MIXTE**  
20 Boulevard de la République  
42380 SAINT-BONNET LE CHATEAU  
Téléphone : 04 77 50 18 11

7, Rue Chevalier  
42380 SAINT-BONNET LE CHATEAU  
☎ 04 77 50 18 11

*Marlene et son équipe vous remercient de votre visite*





## NAISSANCES

Née le 11 février 2022

**Clémence BALEYDIER** - Rue de Bel Air

Née le 18 février 2022

**Livia Eléanor BRUN** - Route des Terrasses du Midi

Née le 1er avril 2022

**Léa SOULIER** - Route de la Madone

Né le 14 août 2022

**Paul POINAS** - Route des Armuriers

Née le 5 septembre 2022

**Marina FOURNIER** - Route des Armuriers

---

## MARIAGE

Le 29 octobre 2022

**Mylène GRANDCHAMP & Laetitia LEFÈVRE**

---

## DÉCÈS

Le 17 février 2022

**Rosa BONHOMME** veuve **BAREL**

Le 26 février 2022

**Marie MARTIN** veuve **FAURE**

Le 4 juin 2022

**André SIECLE**

Le 19 septembre 2022

**Martine GRANGY** épouse **FARJON**

Le 16 décembre 2022

**Elise GAGNAIRE** veuve **TARDY**

Publié avec  
l'accord des familles





# Commémoration 11 novembre





# Salle ERA

## Location de la salle rurale d'équipement.

L'équipement rural d'animation est destiné aux rencontres et aux festivités.

Cette salle des Fêtes, d'une capacité de 200 personnes peut être louée aux particuliers, mais est exclusivement réservée aux seuls habitants domiciliés ou résidents sur la commune. Un justificatif de domicile sera demandé le cas échéant.

Pour les réservations, merci de s'adresser par email à l'adjoint en charge de la location des bâtiments communaux à l'adresse suivante : [jyfaure.adjoint1@latourette42.fr](mailto:jyfaure.adjoint1@latourette42.fr), contacter par SMS le 06 56 70 62 87 ou laisser un message vocal.

Vous voudrez bien indiquer la ou les dates de réservation souhaitées, et les coordonnées de la personne à contacter par nos services et vos questions éventuelles. Un retour vous sera alors effectué en vous indiquant la disponibilité de la salle.

Un contrat d'utilisation des équipements communaux sera alors établi. Le prix des locations est déterminé chaque année et soumis à une délibération du conseil municipal.

Pour 2023 le prix pour un week-end complet est de 400€ et de 200€ pour une journée.

A noter : La petite salle des Fêtes n'est plus mise à la location.



**FRED POPELIER**  
06 08 78 11 69  
[frederic.popelier1@bbox.fr](mailto:frederic.popelier1@bbox.fr)  
ZI DE LA GRAVOUX  
250 BOULEVARD DE L'EUROPE  
**42380 LA TOURETTE**  
**04 77 81 79 42**

**ICARE SARL**  
ALARME-ELECTRICITE-REGULATION  
INSTALLATION, DEPARAGE, ENTRETIEN DE  
CLIMATISATION  
Montiercier  
42380 La Tourette  
06.23.88.87.69  
04.77.30.76.75  
[icarearl@orange.fr](mailto:icarearl@orange.fr)  
**Aurélien FARJON**



## Site d'informations de la commune ILLIWAP

Depuis décembre 2020, vous pouvez télécharger l'application ILLIWAP qui vous permet d'accéder à des informations d'ordre général, manifestation ou toute autre activité.



Si vous souhaitez nous soumettre des éléments à diffuser, merci de contacter l'administrateur à l'adresse mail suivante : [jyfaure.adjoint1@latourette42.fr](mailto: jyfaure.adjoint1@latourette42.fr)

Les informations collectées pourront être diffusées selon leur degré de pertinence et d'utilité collective.

Nous avons à fin novembre 2022, plus de 650 abonnés qui suivent les infos de la commune.

## Site internet de la commune

Un site internet est en cours de construction que nous souhaitons le plus complet possible.

Vous pourrez y trouver des informations sur la vie de votre commune, notamment sur la vie associative, les informations administratives pratiques, les événements tout au long de l'année, etc.

L'adresse du site vous sera communiquée ultérieurement.





# AMÉLIOREZ votre LOGEMENT

AIDES FINANCIÈRES  
ET ACCOMPAGNEMENT GRATUIT



Propriétaires  
primo-accédants  
bailleurs

Loire  
FOREZ  
Agglo

*Un lieu d'accueil unique dédié à  
l'habitat sur Loire Forez :*

**La Maison Départementale  
de l'Habitat et du Logement  
(MDHL)**

53, rue de la République  
42604 Montbrison

[habitat@loireforez.fr](mailto:habitat@loireforez.fr)

04 77 96 56 66

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)



# UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'HABITAT POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE



Quels sont les attentes et les besoins des habitants de l'agglomération en matière de cadre de vie et de logement ? C'est une question essentielle que nous nous sommes posés afin d'accompagner nos élus vers un projet global permettant à l'ensemble des ménages de mieux habiter et mieux vivre.

## Une étude sur le choix résidentiel des ménages

Le confort, la sécurité, la proximité avec son lieu de travail, les commerces et les activités de loisir... Le choix de l'emplacement du foyer ne doit pas être linéaire, au contraire, il est déterminé par un certain nombre de besoins. Pour mieux appréhender les attentes des habitants de l'agglomération en matière de logement et de cadre de vie, nous avons réalisé une étude. **Quel but ?** Accompagner les élus habitants dans leurs orientations politiques et leurs actions à court, moyen et long terme pour renforcer le bien vivre résidentiel, ainsi que la mixité sociale et générationnelle. **Basé sur des ressources et une expertise sociologique.** **Étude à partir de 1400 ménages (élément central) : 54 % des sondés souhaitent vivre en centre-bourg/ville ! Des jeunes couples sans enfants, en passant par les familles avec des aînés, les retraités avec ou sans enfants, et les célibataires sans enfants, occasionnant proximité et accessibilité.**

**57%**  
DES MÉNAGES  
VEULENT VIVRE EN CENTRE-BOURG/VILLE



## Renforcer l'attractivité des centres-bourgs/villes... Et pas seulement !

Pour répondre aux attentes de la population et offrir un habitat plus solide, nous nous appuyons sur notre programme local de Qualité (PLQ) à travers un investissement à hauteur de 12 millions d'euros sur 6 ans.

- La « revitalisation des centres bourgs/villes » est l'une des priorités de ce PLQ, d'autre avec à l'esprit de jour comme à :
- L'urgence de projets de construction de logements « IRLM ».
- Des aides destinées aux propriétaires souhaitant réhabiliter leur logement.
- L'accompagnement des ménages modestes pour réaliser des travaux via un système d'avance de travaux.
- La réalisation d'événements pour s'adapter aux évolutions du territoire.

## En route pour un 4<sup>ème</sup> PIG 2021-2026

Après la mise en place du programme d'investissement (PIG) de 2018-2021 (100% des dépenses financées par les collectivités), nous nous engageons à poursuivre nos actions de programmation budgétaires et des priorités occupantes.

Proximité énergétique, adaptation à la perte d'autonomie ou handicap, habitat indigne et délabré... En partenariat avec l'ARAU et l'ESR pour une durée de 5 ans, nous renforcerons le dispositif d'aide en faveur de la réhabilitation de l'habitat priorisé sur l'ensemble du territoire. Notre objectif : multiplier et diversifier les actions de réhabilitation pour sensibiliser les autres que nous n'avons pas encore touchés, notamment ceux de l'intercommunalité dans le logement.

**2 380**  
LOGEMENTS

Leur PIGO agglomération engage 5 millions d'euros pour ce territoire programme qui devrait permettre d'intervenir sur plus de 2 380 logements !

## Un guichet unique au sein de la Maison départementale de l'habitat et du logement (MDHL)

Avec une liste de services qui s'élargit jour après jour de réhabiliter votre logement ? Vous souhaitez connaître les dispositifs dans le cadre d'une rénovation énergétique ? Vous avez des difficultés pour payer votre loyer ? Les aides, prestations, bourses, troncés des secours, échanges... Recherchons à la MDHL, pour apporter toutes les informations dont vous avez besoin ! Conseil, accompagnement en ligne et contact avec les bases de données. Ce guichet unique s'inscrit dans un partenariat avec le Département. Tous les services sont présents (AEL, ALD 42, SERRIDA, les architectes conseils...) et peuvent répondre à vos questions. Vous pouvez appeler le numéro unique qui vous guide par la suite.

**Plus d'informations :**  
Maison départementale de l'habitat et du logement - 53 rue de la République à Moulins - kobstant@loireforez.fr  
Tel : 04 77 96 56 66



## Dispositif Forez'pirer

Une aide de 500 à 1500 € pour remplacer votre ancien appareil de chauffage à bois !

Pour plus d'informations, rendez-vous à la Maison Départementale de l'habitat et du logement ou sur [www.maisondepartementale21.org](http://www.maisondepartementale21.org)

**Plus d'infos :** Maison départementale de l'habitat et du logement : 04 77 96 56 66.



## Le curé François Chavane (1749-1804)

François Chavane naît à Izieux en 1749. Il est élève des Oratoriens de Notre-Dame de Grâce et entre au Grand Séminaire Saint-Irénée de Lyon. Il est ordonné prêtre en 1774. Il est vicaire à Saint-Maurice-sur-Dargoire, puis prêtre sociétaire de Saint-Chamond.

En 1781 il est nommé curé de La Tourette.

Comme plusieurs de ses confrères du Haut-Forez, il fait partie du courant janséniste avec les idées et les mœurs inspirées du jansénisme de l'époque.

Le jansénisme est une doctrine théologique inspirée par Jansénius, évêque d'Ypres (1585-1638) à l'origine d'un mouvement religieux, puis politique et philosophique, qui se développe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, principalement en France, en réaction à certaines évolutions de l'Église catholique et à l'absolutisme royal. Les jansénistes considéraient que l'homme affaibli et vicié par le péché originel est tout à fait incapable d'assurer son salut par lui-même et seul Dieu peut lui l'accorder. De là, la nécessité de mener une vie pieuse, l'exigence d'une ascèse de tous les instants et de faire strictement le bien pour se montrer digne de la grâce de Dieu et obtenir le salut. Ils étaient des catholiques intransigeants, qui se distinguaient par leur rigorisme moral et leur hostilité envers la compagnie de Jésus (jésuites).

Il a refusé de signer le Formulaire (Il s'agit d'une profession de foi que doivent signer tous les ecclésiastiques du royaume de France, qui approuve la condamnation par le pape Innocent X de cinq propositions sur la grâce attribuées à Jansénius).

En 1791 il prête serment à la Constitution civile du clergé mais se rétracte par la suite. Il est obligé de se cacher pendant la période de la terreur (1793-1794) sous la révolution française. Cependant il sortait la nuit de sa retraite chaque fois qu'on l'appelait, soit pour visiter des malades, soit pour d'autres œuvres de charité. Comme il ne pouvait plus faire entendre sa voix à l'église, il écrivit une longue lettre à ses paroissiens pour les consoler et leur donner des avis salutaires.

Passée la période de la terreur, il prêche chaque dimanche, mais aussi durant les jours fériés. Il cherche à instruire ses ouailles, leur ouvrant les portes de sa bibliothèque personnelle. En 1802, le vicaire général Jauffret, de passage dans le village, est agréablement surpris de voir des enfants si cultivés, capables de « restituer fidèlement les subtiles distinctions des débats théologiques sur la grâce ».

Il est persuadé que le jour du Jugement dernier approche à grands pas. Il s'oppose aux fêtes baladoires (les vogues), car elles donnent lieu à des danses obscènes, et préfère combler le manque à gagner de ceux qui les organisent avec ses propres deniers. Il vit dans une grande pauvreté, passe son temps entre prières et pénitences.

En 1801 sa paroisse est supprimée par le Concordat (signé entre le 1<sup>er</sup> consul Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII dans le but de rétablir les rapports entre l'Église et l'État après la Révolution). Elle est rattachée à celle de Saint-Bonnet-le-Château.

L'église, sous le vocable de l'Assomption, fut donc frappée d'interdit par le cardinal Fesch (nommé en 1802 par son neveu Napoléon, au diocèse de Lyon qui réunit alors les départements du Rhône de la Loire et de l'Ain. Il devient primat des Gaules à la tête de l'Église de France). Chavanne est donc destitué mais demeure en la paroisse.

Il est alors accusé par les autorités ecclésiastiques d'être contre le Concordat de 1801, de ministère clandestin mettant en péril l'ordre social et d'appartenance à la « Petite Église » de ceux qui refusent le Concordat.

Le curé de Saint Bonnet donna l'ordre de ravager l'église de La Tourette. Ce fut une véritable « expédition » qui fut organisée par les gens de Saint Bonnet « maire et adjoint en tête accompagnés et suivis de 25 gardes nationaux, baïonnettes à la pointe du canon ». Des coups furent échangés : l'église est pillée, la cure saccagée et ses meubles détruits. Des ornements sacerdotaux, vases sacrés, linge et meubles de sacristie furent enlevés ainsi que les statues des saints et la cloche. On pilla même quelques maisons particulières.



François CHAVANE demande à ses anciens paroissiens de ne pas porter plainte mais de subir leur sort. Il préfère la pénitence inspirée par Dieu à la peine de mort ou de galère que pouvaient encourir le maire et l'adjoint de Saint Bonnet et leurs hommes de garde.

Dans ce climat de fortes tensions, et à la suite de la mort d'une jeune fille des montagnes du Forez qui avait été crucifiée par un prêtre fanatique, Fesh et Bonaparte qui avaient bondi de colère, ont ordonné des arrestations. Bien que non extrémiste, Chavanne, ainsi que six autres prêtres des communes environnantes, soupçonnés de jansénisme, sont arrêtés : CHAVANNE est emprisonné à Montbrison.

Bien qu'atteint d'une tumeur squirrheuse à la rate, et malgré la dureté de ses conditions de détention, il recevait la visite de ses paroissiens, tout en célébrant les saints mystères malgré la vigilance de ses gardes et la difficulté de se procurer tout ce qui était nécessaire pour le faire avec la décence convenable. Le caractère de ses persécuteurs, le motif de son arrestation, sa patience dans l'adversité, ses mœurs édifiantes dans les liens, tout témoignait que c'était un saint dans les chaînes. Bref, si ce n'était déjà fait, François Chavanne rentrait dans la légende, du moins pour ses ouailles.

Convaincu d'innocence, et après intervention du ministre de la police Fouché, il est remis en liberté, avec ses confrères au bout de 9 mois ce qui accrut encore l'hostilité du cardinal Fesh.

Il retourne à La Tourette mais n'exerce aucun ministère. Grande fut la joie de retrouver La Tourette et ses fidèles. Mais courte aussi. Jusqu'à sa mort les autorités le tinrent abaissé, dégradé, humilié. Avec son église dévastée, il ne pouvait plus être le pasteur rassemblant ses ouailles. Et comme ces dernières, il alla à l'église de Saint-Bonnet.

Il meurt de maladie en 1804 : le curé officiel lui refuse les derniers sacrements, qui lui sont administrés par des amis prêtres. Plusieurs témoins affirment que des miracles ont eu lieu sur sa tombe.

Le 16 septembre 1825, l'église est érigée en succursale par ordonnance royale.

Elle resta fermée jusqu'en 1826 car presque tous les habitants avaient embrassé les doctrines jansénistes. Cette même année, les habitants firent de gros sacrifices pour « relever leur église en ruine », tandis que les réparations du presbytère se firent attendre. Et la paroisse de La Tourette est rétablie...

Sources :

- musée du diocèse de Lyon

- Gérard BERGER dans son article « Jansénisme, intolérance et raison d'État : regards sur l'apostolat de François CHAVANNE, curé de La Tourette » publié dans le bulletin du centre d'histoire régionale 1993-1994 de l'université de Saint-Etienne



**Napoléon 1er**



**Joseph Fouché (1759-1820)**



**Gaspard Andre  
Jauffret (1759-1823)**



**Cardinal Joseph  
Fesch (1763-1839)**





## LA FORÊT...Un bien inestimable source de vie

Plantation, exploitation, utilisation...



Régulièrement le CRPF (centre régional de la propriété forestière), associé à FiBois 42, propose par l'intermédiaire des maires de France, une journée de formation à l'intention des élus, pour leur faire découvrir l'ensemble de la filière Bois. Cette journée a eu lieu le 16 Septembre à Verrières en Forez.

Les élus ont pu se rendre en forêt, pour observer les méthodes de gestion et d'exploitation avec les explications d'un membre de FiBois 42. Puis la visite d'Abiesseuse, d'une scierie à Gumières et d'un chantier en éco construction à St Just St Rambert, permettait à chacun de découvrir les multiples utilisations de cette matière première.

Après une année chargée en périodes aux aléas climatiques (sécheresse, inondations, vent, grêle...), nul doute que la protection de la nature est et sera au cœur des préoccupations de chacun.

La Forêt et le bois pourraient bien être une des réponses face aux défis actuels.

-Sachez qu'un mètre cube de bois en croissance absorbe une tonne de CO2.

-Que la forêt préserve la qualité de l'eau et des sols

### PROPRIETAIRES :

Quelques liens utiles :

CRPF : Actualités forêts Auvergne Rhône Alpes  
<https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/>

Visite de terrains et conseils techniques  
julien.blanchon@cnpf.fr 04 77 58 02 98

### UTILISATEURS :

Quelques idées reçues :

**NON** la forêt n'appartient pas à tout le monde mais elle est accueillante si on la respecte.

**OUI** le code de la route s'applique à toutes les voies ouvertes au public, dans le respect des restrictions de circulation indiquées par des panneaux.



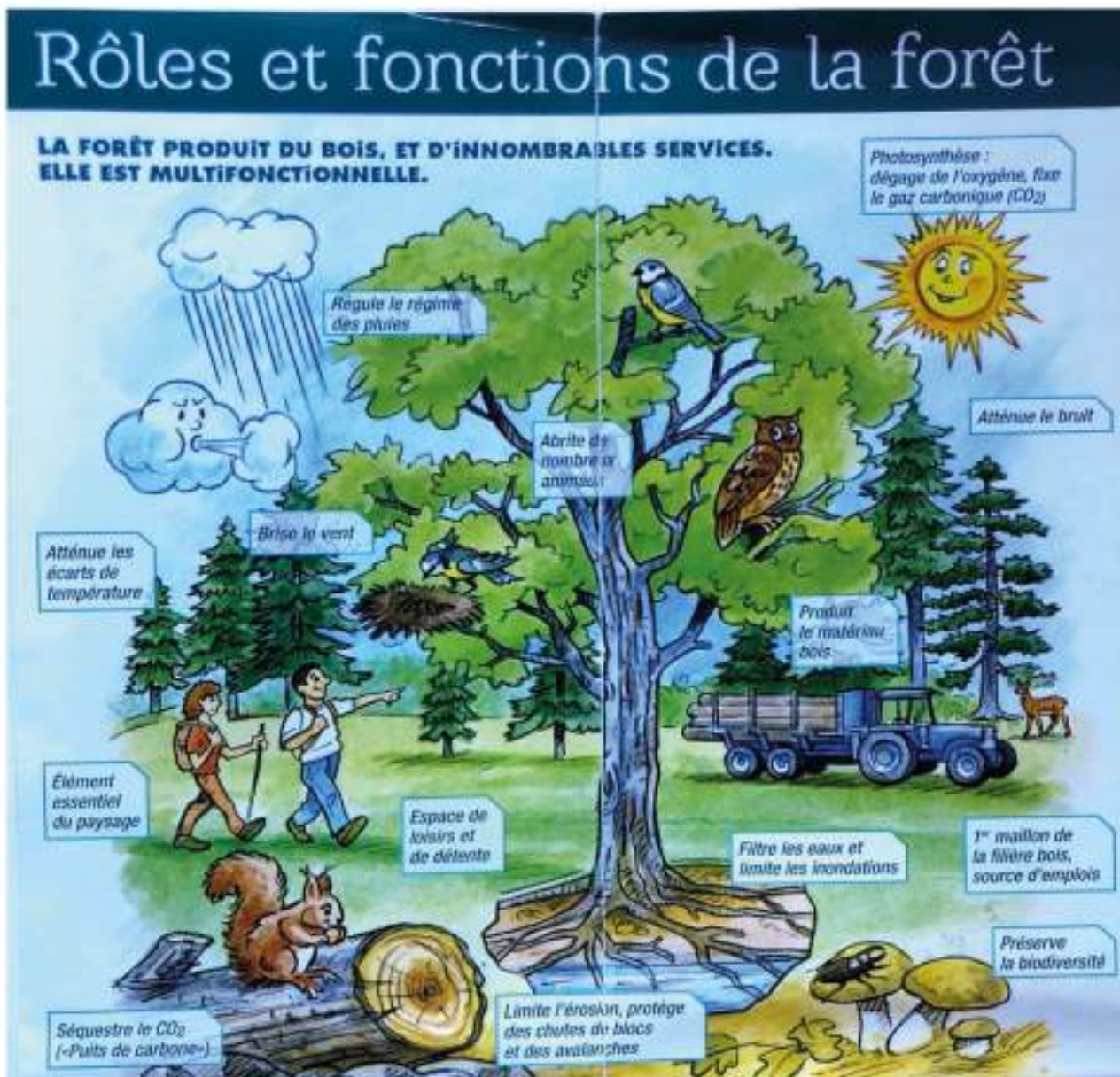


## Ennemie ou alliée...Une nature à dompter

Vous avez identifié une zone d'Ambroisie ? Contactez les référents ambroisie par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Ces derniers enrichiront la plateforme de nouvelles données.

Vous avez pu observer dans votre jardin, sur le bord de la chaussée, un hérisson, aidez-le à survivre, c'est un allié. Il en va de même pour la Salamandre.



La forêt, la nature... tout un écosystème à préserver au service des hommes.



## PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est dotée d'une stratégie territoriale aux horizons 2030 et 2050, via l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Ce document est prescriptif : chacun à son échelle doit aller dans sa direction.

Objectifs énergétiques régionaux (en 2030 par rapport à 2015) :

- Réduction de 15% de la consommation d'énergie finale
- Multiplication par 1.5 de la production d'énergie renouvelable.

# AMBITION TERRITOIRES

# 2030

SCHEMA REGIONAL  
D'AMENAGEMENT,  
DE DEVELOPPEMENT  
DURABLE ET D'EQUALITE  
DES TERRITOIRES

Auvergne-Rhône-Alpes

TERRITORIALISATION ET TRADUCTION  
EN ACTIONS ÉQUIVALENTES  
VIA L'OUTIL PROSPER ACTIONS





# Planification énergétique (2)

## LA TOURETTE



**RENOVER 35%** des logements au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation : hypothèse de réduction de 78% des besoins de chauffage).



**RENOVER 18%** de bâtiments tertiaires publics au niveau BBC.



**RENOVER 18%** de bâtiments tertiaires privés au niveau BBC.



**INSTALLER 839 kWc** de photovoltaïque soit -4 617 m<sup>2</sup> (0.6 terrain de foot), avec par exemple :

- 2 grandes toitures équipés / ombrières
- 28 petites toitures équipés
- 1 centrale au sol sur un terrain de 0.4ha

SIEL-Territoire d'énergie Loire  
4 avenue Albert Raimond - CS 80019  
42271 Saint-Priest-en-Jarez cede  
Tél : 04 77 43 89 00  
ou 06 07 84 11 86 / chabert@siel42.fr

## VOS PARTENAIRES :



[te42.fr/prosper](http://te42.fr/prosper)  
[thd42.fr](http://thd42.fr) [eborn.fr](http://eborn.fr) [teara.fr](http://teara.fr)



Guillaume Brun  
1 Route de St Nizier  
42380 LA TOURETTE  
Tél : 06 30 38 01 47  
[guillaumebrun42@orange.fr](mailto:guillaumebrun42@orange.fr)



Votre partenaire industriel  
et votre fournisseur de conditionnement

Z.I. Le Moulin du Mas - BP 25  
42380 LA TOURETTE  
Tél. : 33(0)4.77.50.58.00  
Fax : 33(0)4.77.50.58.09

# Gamm vert



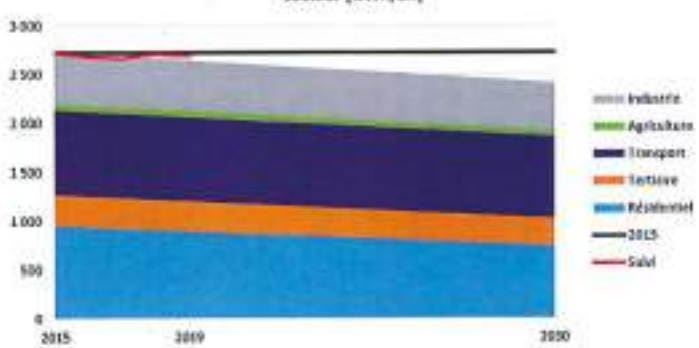
MAGASIN EUREA COOP LA TOURETTE

☎ 04 77 50 01 78  
✉ [mag025@groupe-eurea.com](mailto:mag025@groupe-eurea.com)  
📍 4 Avenue du Centre Commercial

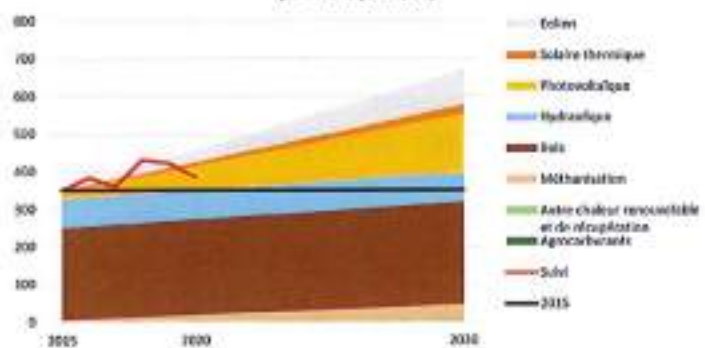


## LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

Scénario SRADET LFA - Evolution de la consommation d'énergie par secteur (GWh/an)



Scénario SRADET LFA - Evolution de la production d'énergie EnR&R par filière (GWh/an)



Chaque année :



**967 MWh d'économie d'énergie**  
(-3% sur 15 ans)



**1 352 MWh d'économie d'énergie**  
(-24% sur 15 ans)



**349 personnes n'utilisent plus leur voiture pour aller travailler**



**6 237 m<sup>2</sup> de tertiaire public rénovés BBC**



**4 097 m<sup>2</sup> de tertiaire privé rénovés BBC**



**1 035 rénovations BBC de logements**

D'ici 2030 :



**18,5 éoliennes de 2.5MW**  
(équivalent en production à 510 422 m<sup>2</sup> de PV)  
(exemple local : Les Noës : 6 éoliennes, 17MW)



**Solaire thermique :**  
**5 499 installations individuelles (2MWh/an)**  
**168 installations collectives (12MWh/an)**



**157 MWc de solaire PV**  
(soit 863 411 m<sup>2</sup> de panneaux)  
(exemple local : St-Cyprien : 9 MWc)



**613 kW d'hydroélectricité**  
(exemple local : Feurs : 900 kW)



**8 chaufferie bois de 500kW**  
(moyenne chaufferie bois SIEL-TE : 185kW)  
**3 600 changements de système de chauffage**  
(fioul/gaz pour du bois)



**3,4 méthaniseurs avec injection de biogaz**  
(exemple local: St-Denis/Coise : Méthamoly)



Loire-Foréz Agglomération est engagée dans une démarche de planification écologique appelée PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), et mène à ce titre des actions en faveur de la transition énergétique.

## LES ÉCO-GESTES : PAR OÙ COMMENCER ?

La sensibilité environnementale progresse partout dans le monde.

Nous avons pris davantage conscience cet été que :

**TOUTES LES RESSOURCES NE SONT PAS ILLIMITÉES. ET QU'ELLES ONT UN COÛT !**

### **1. L'EAU**

- Installez des économiseurs d'eau sur vos robinets (douches, lavabos...).
- Équipez vos toilettes de chasses d'eau à mécanisme à double commande (3/6L).
- Chassez les fuites et intervenez au plus tôt lorsque vous en repérez une.
- Utilisez des carafes d'eau plutôt que des bouteilles en plastique.
- Respectez les dosages de produits.

### **2. L'ÉNERGIE**

- Privilégier les solutions d'éclairage basse consommation et de minuteries partout où cela est possible
- Éteignez systématiquement lorsque la lumière du jour est suffisante pour y voir.
- Éteignez les postes de télévision.
- Pensez à revoir l'isolation de votre habitation et utilisez des régulateurs de température.
- Remplacez la climatisation par des systèmes naturels quand vous le pouvez (ventilation, fermeture des rideaux en journée...)

### **3. LES DÉCHETS**

- Suivez **la règle des 3R** : "Réduire" autant que possible les déchets, "Réutiliser" quand on le peut et "Recycler" les matières premières.
- Pensez à faire du compost avec les déchets organiques.
- Imprimez un minimum de documentation et favorisez les technologies en ligne (mail, sms, écrans de diffusion, ardoise...).
- Favorisez les solutions réutilisables et en matériel naturel plutôt que jetables (verres en plastique, serviettes papiers, poubelles en plastique...).
- Minimiser le gaspillage et pensez à la reprise des emballages.



# JOYEUSE ANNÉE 2023



Monsieur Le Maire de La Tourette,

Mesdames et Messieurs les Adjointes,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

**VOUS SOUHAITE  
UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2023 !**

Bonne  
année!

**SUPER** 

**SAS TOURYMA**

Au Capital de 150 000 €

2 le Grand Gueret

42380 LA TOURETTE

Tél. 04 77 50 02 17 - Fax 04 77 50 70 19

FR45 442 804 720 RC B 442 804 720 Montbrison



**BALEYDIER**

**RÉNOVER,  
CONSTRUIRE,  
AMÉNAGER.**

Du Lundi au Vendredi :  
7h30 à 13h00  
13h30 à 18h00  
Le Samedi matin :  
8h00 à 12h00

Centre commercial le Grand Gueret  
42380 LA TOURETTE  
Tél 04/77/50/17/26  
contact@baleydiereu